

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES

SECRETARIAT GÉNÉRAL



RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Bamako, le 12 MARS 2021

*Le Ministre des Transports
et des Infrastructures*

A

N° 0373 /MTI-SG

Monsieur le Ministre de l'Economie
et des Finances
Bamako

Objet : Demande d'autorisation de la procédure d'appel d'offres restreint
Projet de construction et de bitumage de la route Sadiola-Kéniéba (160 km) :
- Lot1 /Travaux de construction et de bitumage du tronçon Sadiola-Soumala (50 km)

J'ai l'honneur de vous informer que les études techniques assorties du Dossier d'appel d'offres (DAO) des travaux du projet visé en objet ont été réalisées en 2019 sur financement du Budget national.

Dans la perspective de faciliter la mobilisation du financement, les travaux ont été allotés en trois (03) lots distincts comme suit :

- Lot 1 : Sadiola-Samala (50 km) ;
- Lot 2 : Samala-Djibrouïa (50 km) ;
- Lot 3 : Djibrouïa-Kéniéba (66,37 km), y compris la traversée de Kéniéba.

Je souligne que les travaux du tronçon Kayes-Sadiola, financés sur le Budget national, sont terminés et la réception provisoire a eu lieu en mars 2020.

La réalisation de la route Sadiola-Kéniéba s'inscrit dans le plan d'actions 2015-2019 de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transports et du Désenclavement (PNTITD). Elle permettra de relier à court terme la route nationale numéro 1 (RN1 : Diéma-Sandaré-Kayes-Diboli-Frontière Sénégal) à partir de Kayes et la route nationale numéro 24 (RN24 : Kati-Kita-Tambaga-Kokofata – Kouroukoto-Dabia - Kéniéba -Fre Sénégal) à partir de Kéniéba. Elle assure la desserte d'une trentaine d'agglomérations dont Sadiola, Tabakoto, Bourdala, Dialafara, Kéniéti, Djibrouïa, Sitakili et Kéniéba.

Au plan économique, la route traverse quatre (04) zones minières de notre pays : Yatéla, Sadiola, Loulou et Tabakoto.

Les études économiques réalisées dégagent un taux de rentabilité interne (TRI) global de 20,3% pour l'ensemble du projet et 21,1% pour le lot 1. Elles dénotent que la réalisation de cette route est rentable et bénéfique pour la collectivité.

Eu égard à l'importance de cette route dans le désenclavement intérieur et sa contribution au développement local et à la croissance économique de notre pays, je vous demande de bien vouloir marquer votre accord sur la procédure appel d'offres restreint pour les entreprises chargées de l'exécution des travaux et une consultation restreinte pour les bureaux d'études chargés du contrôle et de la surveillance des travaux, conformément aux dispositions de l'article 54 du Décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant code des marchés publics et des délégations de service public

La présente requête concerne uniquement l'exécution des travaux de construction et de bitumage du lot 1 : tronçon Sadiola-Samala, long de 50 km de la route Sadiola-Kéniéba. Elle est motivée essentiellement par: (i) l'état de dégradation très avancé de la route; (ii) la nécessité de faire démarrer les travaux avant l'hivernage 2021 pour éviter les ruptures fréquentes qui entravent le déplacement des personnes et des biens et (iii) la satisfaction des besoins légitimes de nos populations.

Je soumetts à votre approbation les listes restreintes suivantes :

- Pour les entreprises :
ATTM SA ;
COVEC-Mali ;
SOMAFREC SA ;
SOMAGEC.
- Pour les bureaux d'études :
2M Consult ;
Geci-Expert Conseil;
Loubou Conseils ;
GID SA ;
SETADE ;
SOCETEC.

Les entreprises et les bureaux d'études ont été choisis sur la base de leurs expériences dans les projets similaires, leurs capacités techniques et financières et leurs connaissances de la zone du projet.

Je vous remercie de votre collaboration.

Ampliation :
- DNR / DFMP/suivi.



Le Ministre,

Makan Fily DABO
Officier de l'Ordre National

